

Coupon à détacher et à renvoyer

Association des Amis de l'Orgue et du Patrimoine culturel des Hauts-Buttés (AAOHB)
25 rue Eva Thomé - 08800 THILAY – France

Nom :

Prénom :

Adresse :

e-mail :@.....

Je souscris à la réparation de :

- 1 ex-voto au prix de 40€ l'unité soit un total de : 40 €
- 3 ex-voto au prix de 40€ l'unité soit un total de : 120€
- 5 ex-voto au prix de 40€ l'unité soit un total de : 200 €
- 10 ex-voto au prix de 40€ l'unité soit un total de : 400 €
- 20 ex-voto au prix de 40€ l'unité soit un total de : 800 €
- 25 ex-voto au prix de 40€ l'unité soit un total de : 1000 €

..... ex-voto au prix de 40€ l'unité soit un total de : €

Don libre de :€

Coupon à renvoyer avec votre règlement par

chèque à l'ordre:

Association des Amis de l'Orgue et du Patrimoine culturel des Hauts-Buttés (AAOHB)
25 rue Eva Thomé
08800 THILAY – France

virement sur le compte bancaire

Domiciliation Banque : LCL BP Charleville
code banque 30002 guichet 07356 compte 70002T clé RIB 65
IBAN : FR44 3000 2073 5600 0007 0002 T65
BIC : CRLYFRPP

Merci de bien indiquer vos noms et adresse si vous faites un virement.

Où à déposer au presbytère des Hauts-Buttés 08800 Monthermé.

Notre association étant reconnue d'intérêt général, nous vous adresserons un reçu fiscal vous permettant d'obtenir un crédit d'impôts égal à 66% du don si vous êtes un particulier ou 60% du don pour une entreprise

exemple : si vous faites un don de 200€ (vous aurez une réduction d'impôt de 132 € et votre don ne vous coutera que 68 €),



Quelques photos de l'état actuel des ex-voto



SAUVONS les ex-voto de l'église des Hauts-Buttés



Sanctuaire des Hauts-Buttés - 08800 Monthermé
FRANCE

<http://www.saint-antoine.eu>

Association des Amis de l'Orgue et du Patrimoine culturel de Saint-Antoine des Hauts-Buttés
siège : 25 rue Eva Thomé 08800 Thilay
régie par la loi de 1901 -
déclaration N° W081002313 du 22 mai 2012
contact@saint-antoine.eu

L'Association des Amis de l'Orgue et du Patrimoine culturel de Saint-Antoine des Hauts-Buttés, vous invite à participer à la restauration de plus de 3000 ex-voto.

LE SANCTUAIRE des HAUTS BUTTES



Le sanctuaire des Hauts-Buttés est un haut lieu de pèlerinage dédié à saint Antoine de Padoue depuis le XVIIIème siècle. Aujourd'hui encore, c'est un lieu très fréquenté tous les jours par les pèlerins, et chaque 13 juin et 2 août des pèlerinages ont lieu où se rassemblent plus de 1000 personnes.

Les murs de l'église sont pratiquement tous recouverts d'ex-voto remerciant saint Antoine.

Qu'est ce qu'un ex-voto?

Etymologiquement c'est un mot emprunté à la langue latine que l'on voit apparaître pour la première fois au XVIIème siècle : *ex voto suscepto* : selon le vœu fait (*ex* : selon et *voto* : vœu)

Ce peut être un tableau, un objet, une plaque, portant une formule de reconnaissance, que l'on place dans une église ou dans une chapelle en accomplissement d'un vœu ou en remerciement d'une grâce obtenue.

Les ex-voto du sanctuaire Saint-Antoine des Hauts-Buttés .

Plaques en marbre gravées



Actuellement au nombre de plus de 2500 plaques fixées sur les murs de l'église, et 500 environ enlevées des murs de l'église pour raisons de sécurité.

Merci à saint Antoine :

- Reconnaissance
- Remerciements
- Grâces obtenues
- Guérisons
- Vœux exaucés



Du monde entier toutes ces plaques témoignent au fil des 136 années (depuis l'inauguration de l'église) de la force d'intercession de saint Antoine, grand saint et thaumaturge (faiseur de miracles)

Pourquoi restaurer les ex-voto ?

Malheureusement, le vieillissement, le temps et l'humidité, les hivers rigoureux des Hauts-Buttés ont eu raison des chevilles de fixation en bois et de l'enduit des murs sur lesquels les ex-voto ont été posés.

A de nombreux endroits ils ne tiennent plus et risquent de tomber.

Ils doivent donc être déposés et l'enduit refait, les chevilles de fixation doivent être changées et ensuite les ex-voto doivent être replacés à leur endroit d'origine : très gros travail en perspective !

Pourquoi une souscription?

Le coût important de cette restauration ne permet pas au sanctuaire ni au diocèse ni à la mairie de financer, à eux seuls, les travaux, c'est pourquoi ils ont fait appel à notre association « des amis de l'orgue et du **patrimoine culturel** des Hauts-Buttés » (qui a déjà mené à bien l'achat de l'orgue et de la sonorisation de l'église) pour trouver un moyen de récolter des fonds. Notre association étant reconnue d'intérêt général, elle a donc la possibilité de délivrer des attestations fiscales en vue d'obtenir un crédit d'impôt (66% pour un particulier et 60% pour une entreprise).

La souscription :

Nous proposons donc à chaque personne qui le désire de **souscrire à la réparation d'un ou plusieurs ex-voto au prix de 40€ la réparation d'une plaque ex-voto ou bien de faire un don libre.**

Pour remercier:

Les personnes ayant participé à ce projet, soit par souscription ou par don libre, se verront remettre un « diplôme » attestant de leur implication dans la restauration du patrimoine des Hauts-Buttés. A la fin des travaux une plaque de remerciement sera placée dans l'église avec tous les noms des donateurs.